

---

**À nos frères chrétiens : Tolérance religieuse sans totalitarisme**

---

L'Islâm est innocent de toute volonté de totalitarisme dans son dogme bien qu'il s'affirme comme la seule religion authentique non altérée venant du Créateur des Cieux et de la Terre, comme continuité des autres religions monothéistes révélées par les prophètes précédents (notamment le judaïsme et le christianisme).

Ceci n'est pas incompatible avec cela : le totalitarisme dans le culte s'applique uniquement aux Croyants qui n'ont absolument aucun devoir de forcer toute l'humanité vers l'Islâm ni même leurs concitoyens proches.

Coran - Sourate 16 (mecquoise), verset 93

"Si Dieu l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais Il égare qui Il veut et met sur la bonne voie qui Il veut ; et vous aurez certainement à rendre compte de toutes vos actions."

L'Islâm est présenté par les Croyants au reste de l'humanité comme une des nombreuses confessions religieuses existantes. Elle se distingue par un libre choix éclairé par la raison et non pas par une pratique mimétique culturelle dénuée de réflexion.

Coran - Sourate 2 (médinoise), verset 256

"Point de contrainte en religion maintenant que la Vérité se distingue nettement de l'erreur. Désormais, celui qui renie les fausses divinités pour vouer sa Foi au Seigneur aura saisi l'anse la plus solide, sans crainte de rupture. Dieu est Audient et Omniscient."

La véritable Foi est le fruit d'une recherche personnelle et d'une conviction intime sans quoi elle n'est pas agréée par le Tout Puissant Roi du Jour du Jugement Dernier.

La seule confusion qui pourrait être faite est uniquement due à une interprétation décontextualisée de certains versets révélés au moment d'un conflit entre l'Etat musulman naissant de Médine et l'Etat polythéiste de La Mecque ou encore avec certaines des tribus juives qui trahirent l'Etat musulman auquel elles appartenaient. La Foi musulmane étant alors liée uniquement à cet Etat à ce moment-là, défendre l'Etat musulman de Médine revenait à défendre la Foi musulmane, d'où l'incitation coranique faite aux musulmans à se défendre contre leurs ennemis. Il y a un pas entre ces incitations spécifiques et une incitation généralisée que ne franchissent pas les connaisseurs des conditions historiques qui entourent les révélations de ces versets.

Une lecture simpliste, littéraliste vise à décontextualiser ces versets guerriers et à les généraliser pour les appliquer à des situations fort différentes. Ces lectures provoquent un profond décalage entre le fond et la forme et répulsent les âmes loin de Dieu au lieu de les attirer à Lui.

On voit ici une différence majeure de dogme dans laquelle l'Islâm se distingue notablement des régimes totalitaires que sont le communisme (les musulmans chinois « Ouïghour » n'ont pas le droit de pratiquer le jeûne ni d'enseigner leur religion), le bouddhisme birman (le musulman birman « Rohingyas » est un citoyen de seconde zone persécuté avec le soutien des autorités), le sionisme (le musulman israélien est un citoyen de seconde zone discriminé, le voisin palestinien peut être torturé, volé et tué sans crainte) ou le chiisme duodécimain (parvenu au pouvoir en Irak car majoritaire, il marginalise les sunnites et ne s'empresse pas de désarmer les milices chiites avides de vengeance avec la bénédiction de l'Iran) et même à un degré moindre, le laïcisme « à la française ». Le concitoyen non musulman a les mêmes droits et les mêmes devoirs que le musulman (exception faite du service militaire/ de l'impôt capitation).

En France, un musulman barbu ou une musulmane voilée n'auront pas le même droit au travail (dans la pratique et le gouvernement ne fait pas les efforts nécessaires pour que cela change) que leurs concitoyens athées ou d'autres confessions religieuses. Le voile islamique est absent du monde professionnel (alors qu'il est commun dans la rue) et très marginalisé dans l'éducation nationale (même au-delà du bac où cela est censé être toléré : voir l'affaire de Science

Po Aix-en-Provence du 30 septembre 2014), l'alimentation musulmane [hallâl] est aussi refusée dans les cantines scolaires par de nombreuses villes alors qu'elles proposent, pour certaines, des repas sans porc (déjà un début de particularisme qui atteint vite ses limites, à mi-chemin de ce qu'un musulman, un juif ou un végétarien peuvent attendre). On comprend mal que le Restaurant Universitaire de Strasbourg propose un menu casher et qu'aucun RU ne propose de menu hallâl alors même que la population musulmane est plus nombreuse que la population juive.

La Loi d'interdiction du voile islamique dans les écoles publiques de 2004 a poussé les musulmans à réaliser leurs propres écoles privées. La volonté de la droite dure d'exclure les mères musulmanes voilées des sorties scolaires renforce aussi ce replis communautaire qui est ensuite critiqué par les responsables politiques (schizophrènes) alors qu'en sont en fait les seuls artisans (aucun communautarisme scolaire musulman avant cette loi).

La stigmatisation du communautarisme musulman est ancrée dans l'inconscient collectif alors que chez d'autres communautés cela est parfaitement accepté (deux poids, deux mesures). On voit donc que la démocratie française a bien deux catégories de population avec des droits réels différents (théoriquement les mêmes) au vu et au su de tout le monde.

Coran - Sourate 13 (médinoise), verset 11

"Des Anges sont attachés à chaque être humain et, placés devant et derrière lui, le protègent sans cesse, sur ordre du Seigneur. En vérité, Dieu ne modifie point l'état d'un peuple tant que les hommes qui le composent n'auront pas modifié ce qui est en eux-mêmes. Et quand Dieu décide de punir un peuple, nul ne peut L'en empêcher, car les hommes en dehors de Lui n'ont nul protecteur."

L'Islâm est avant tout une Voie et une Foi qui guide les cœurs des individus. Il n'a aucune légitimité à changer une société si ce n'est si une large majorité populaire l'adopte sincèrement. Quand les actes et les paroles des individus qui la composent, qu'ils soient publics ou privés (car aucun n'échappe à la vigilance des Anges) se conforment sincèrement à cette Foi, alors Dieu change l'état du peuple par un souffle de Sa Miséricorde. Ce n'est qu'ainsi que quelques tribus bédouines ont pu rayonner sur le monde entier, renversant royaumes et empires iniques, balayant l'intolérance et l'esclavagisme et développant le savoir et l'essor de la Science.

A contrario, quand les individus qui composent les peuples musulmans ont commencé à se détourner en privé puis en public des actes et des paroles de la Foi, alors Dieu a fait régresser ces peuples (qui sont aujourd'hui moins forts et moins influents qu'hier) par un souffle de Sa Justice universelle.

L'intolérance est un des signes de détournement de la Foi sincère et quand elle prend forme directement entre les musulmans (notamment entre les écoles juridiques ou entre les pays d'origine), il n'est pas étonnant qu'elle s'immisce encore plus entre les musulmans et les autres croyants. Non seulement les musulmans restent renfermés entre eux mais même parmi eux il y a des communautés hanafites, malikites, chafiiites et hanbalites et des communautés algériennes, marocaines, tunisiennes, turques, comoriennes, sénégalaises, etc... le repli communautaire (cœurs durs) a remplacé la tolérance (cœurs doux), contrairement à ce qui a fait le succès de l'Islâm durant son âge d'or. Les premiers musulmans voyaient en leurs concitoyens des frères en humanité, plus ou moins guidés vers Dieu pour des raisons que Dieu seul connaît. Ils ne les jugeaient pas à la place de Dieu, ils se contentaient de les appeler à la Foi et à la piété et n'attendaient pas le moindre résultat avant de se les appliquer à eux-mêmes. Il n'y a que ces 2 devoirs qui incombent au musulman.

L'Etat musulman naissant s'est particulièrement démarqué de ses 2 voisins perses et byzantins en cela que la Religion d'Etat n'avait rien d'obligatoire et que les citoyens non musulmans de Médine jouissaient des mêmes droits que leurs concitoyens musulmans. Ce n'était manifestement pas le cas chez les 2 Empires précités dont les Empereurs ne supportaient tellement pas la « concurrence » idéologique et religieuse que les ambassadeurs musulmans étaient prestement passés au fil de l'épée. Leur religion d'Etat était le seul dogme acceptable et applicable à tous leurs

concitoyens, ils étaient totalitaires alors que l'Etat musulman était tolérant et respectait la Foi intime de chacun. Des pactes particuliers furent établis entre l'Etat musulman et les représentants des communautés juives (tribus Banû Qaynuqa, Banû Nadir et Banû Qurayda) et chrétiennes (Eglise sainte Catherine au pied du mont Sinaï , Nadjrân au Yémen) qui ont vu leur vie, leurs biens, leurs lieux de culte, leur liberté, leur croyance, leur pratique et leur justice garanties au plus haut niveau de l'Etat. La laïcité islamique était née : tolérante, bienveillante et respectueuse des différentes formes de la Foi et d'expression de cultures des peuples qu'elle administrait. C'est bien cette tolérance et cette absence de totalitarisme qui fut le principal moteur de l'expansion de l'Islâm dans les cœurs des hommes. Et aujourd'hui le totalitarisme et l'intolérance de certains ferme les cœurs alors qu'ils sont interdits par la nature primordiale de tout homme (notion reprise dans les droits de l'homme) ainsi que par l'Islâm authentique.